



Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Mercredi 13 novembre 2019 à 19 heures

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 13 novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Jacques ADGE, Maire.

PRESENTS : Jacques ADGE, Yolande PUGLISI, Ghislain NATTA, Florence SANCHEZ, Serge CUCULIERE, Danielle BOURDEAUX, Pascal GIUGLEUR, Arlette RAJA, Jésus VALTIERRA, Jean-Louis LAFON, Michel BERNABEU, Marianne ARRIGO, Isabelle BAINÉE, Sonia REBOUL, Terry ADGE, Stanislas THIRY, Jacques LLORCA, Pierre CAZENOVE, Delphine REXOVICE, Fabrice CLASTRE.

Etaient absents excusés avec procuration :

Jean-Claude PAGNIER a donné procuration à Danielle BOURDEAUX
Nathalie CHAUVET a donné pouvoir à Pierre CAZENOVE
Danièle NESPOULOUS a donné procuration à Jacques LLORCA

Absents excusés :

Jeanne TABARIES, Isabelle ALIBERT, Paula SERRANO, Bernadette FERRAILOLO, Gilles FOUGA, Sylvie BERTHOMIEU

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19H00.

Il/ Sonia REBOUL est élue secrétaire de séance à l'unanimité

A la demande de Mr LAFON, il est observé une minute de silence en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2018.

Monsieur Stanislas THIRY prend la parole et informe le conseil municipal de sa décision de se désolidariser de la majorité municipale. Monsieur le Maire prend acte de cette demande.

Le procès-verbal du conseil municipal du 07 octobre 2019 est approuvé (après correction d'une faute d'orthographe)

II/ Enumération des décisions du Maire

N° 2019-26 – Il s'agit de valider la prestation faite par l'association PTI POA à l'occasion du spectacle de fin d'année pour les écoles.

N° 2019-27 – Il s'agit de conclure et signer le marché relatif à l'aménagement de la rue des Horts avec la société Joulié TP.

N° 2019-28 – il s'agit de conclure et signer les actes d'engagement relatifs au marché des assurances

III/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance.

- 1) *INTERCOMMUNALITE - groupement de commande*
- 2) *INTERCOMMUNALITE - rapport d'activités de Sète agglomère méditerranée 2018*
- 3) *INTERCOMMUNALITE - représentation au syndicat mixte du bas Languedoc : Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'approuver la modification de la délibération sur présentation des motifs qui seront présentés. Le conseil municipal valide la demande.*
- 4) *FINANCES PUBLIQUES : amortissements*
- 5) *FINANCES PUBLIQUES : subvention CD34 les Oulettes*
- 6) *JEUNESSE : Renouvellement du CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ) 2019-2022*
- 7) *URBANISME – subvention façade*
- 8) *DOMAINE PUBLIC – Rue des Callistemons - dénomination, rétrocession et intégration au domaine public*
- 9) *DOMAINE PUBLIC - Chemin du Moulin à vent*

10) *DENOMINATION – Place Arnaud BELTRAME*

11) *FESTIVITE - tarifs concert foire Ste Catherine*

RAPPORT N° 1 : INTERCOMMUNALITE – Marché public – Approbation de la convention de groupement de commandes publiques avec SAM

Rapporteur Monsieur le Maire

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 2 : INTERCOMMUNALITE – Approbation du rapport d'activité et du CA 2018 de SAM

Monsieur NATTA :

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 3 : INTERCOMMUNALITE – Désignation des représentants au SIAE du Bas Languedoc

Monsieur le Maire :

ADOpte A L'UNANIMITE (4 abstentions : Llorca – Clastre – Nespoulous – Thiry) et accepte les modifications telles que présentées.

RAPPORT N° 4 : FINANCES – Demande de participation auprès du Conseil Départemental – Protection et mise en valeur des Oulettes

Monsieur CUCULIERE

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 5 : ENFANCE ET JEUNESSE – Contrat enfance –jeunesse 2019-2022

Madame RAJA

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 6 : URBANISME – Mise à jour de l'aide en faveur de « L'action façades »

Monsieur le Maire

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 7 : DOMANIALITE – Dénomination, rétrocession et intégration dans le domaine public AP 65 et AP 119

Monsieur CUCULIERE

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 8 : DOMANIALITE – Intégration dans le domaine public routier d'une partie intégrante du chemin du moulin à vents

Monsieur CUCULIERE

ADOpte A L'UNANIMITE et accepte l'ajout de la précision « pour partie » concernant la parcelle BH 124.

RAPPORT N° 9 : DENOMINATION DES ESPACES PUBLICS – Place Arnaud BELTRAME

Monsieur le Maire

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 10 : FESTIVITES – Tarif concert – Foire de la Sainte Catherine

Madame BOURDEAUX

ADOpte A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 20h25